

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira,
JEUDI 2 JUILLET 2026 à 20h15
Salle des Fêtes – Rue de Bordeaux

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

0. Information au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation pour les marchés publics.

INTERCOMMUNALITE

1. Avis sur l'implantation du parc éolien Vérines, Angliers et Longèves (Rapporteur : Monsieur le Maire)

ADMINISTRATION GENERALE

2. Désignation des interlocuteurs « aléas climatiques » (Rapporteur : Monsieur le Maire)
3. Etude pour le schéma directeur des eaux pluviales – SDEP (Rapporteur : Monsieur le Maire)
4. Rapport SEMDAS (Rapporteur : Monsieur le Maire)
5. Dénomination d'une voie publique et régularisation d'adressage (Rapporteur M. LUCAS)

FINANCES – MARCHES PUBLICS – SUBVENTIONS

6. Redevance d'Occupation du Domaine Public – ORANGE (Rapporteur : Madame Corinne DAUDET)
7. Redevance d'Occupation du Domaine Public – ENEDIS (Rapporteur : Madame Corinne DAUDET)
8. Redevance d'Occupation du Domaine Public – GRDF (Rapporteur : Madame Corinne DAUDET)

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9. Cession d'une parcelle Rue Dorée (Rapporteur : Monsieur Michel LUCAS)
10. Cession de parcelles Rue de Bordeaux (Rapporteur : Monsieur Michel LUCAS)

RESSOURCES HUMAINES

11. Recours aux contrats d'apprentissage (Rapporteur : Monsieur le Maire)
12. Tableau des effectifs (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Maire,



Laurent GALLIOT